

# Conditions Générales de Vente

Mise à jour : Juillet 2025

## Désignation

La société SMART UP Formation désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 5 rue des pommiers WOIPPY 57140

SMART UP Formation met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à WOIPPY, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société SMART UP Formation
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société SMART UP Formation pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

## Devis et attestation

Pour chaque formation, la société SMART UP Formation s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société SMART UP Formation, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émergence peuvent lui être fournies.

## Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Pour les personnes physiques : La prestation n'est validée qu'à réception du paiement de la prestation en amont ou sur présentation d'un justificatif de paiement.

## SMART UP Formation

5 rue des pommiers

57140 WOIPPY

Email : [contact@smartup-formation.com](mailto:contact@smartup-formation.com)

Tel : +33789261312

**SMART UP**  
FORMATION

Pour les personnes morales, le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant (sauf accord écrit et validé entre les différentes parties). Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par CB. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

### Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [contact@smartup-formation.com](mailto:contact@smartup-formation.com). En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 20% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société SMART UP Formation ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Toute prestation commencée est dûe dans sa totalité, sauf accord des deux parties.

Pour les personnes physiques :

Lorsque la demande d'annulation est reçue par le cabinet de formation après l'expiration du délai de rétractation et avant le début de la formation, SMART UP Formation retient 50 % du prix total de la formation à titre d'indemnisation, sauf cas de force majeure.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, SMART UP Formation ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail ou par téléphone dans les plus brefs délais.

L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une prestation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

– En cas d'annulation par l'organisme de formation, les sommes éventuellement versées sont remboursées au client.

– En cas de report, l'organisme de formation propose de nouvelles dates : si le client les accepte, les sommes déjà versées sont imputées sur le prix de la nouvelle session de stage ; si le client les refuse, ces sommes lui sont remboursées.

– En cas de cessation anticipée de la prestation par l'organisme de formation pour un motif indépendant de sa volonté, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

– Dans tous les cas, l'annulation ou le report de la formation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

## SMART UP Formation

5 rue des pommiers

57140 WOIPPY

Email : contact@smartup-formation.com

Tel : +33789261312

**SMART UP**  
FORMATION

### En cas de renoncement par le bénéficiaire :

En cas de renoncement par le bénéficiaire dans un délai de 10 jours ouvrables avant le début de la formation : 50 % du coût de la formation est dû. La somme versée ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement.

Des exceptions seront consenties en cas de force majeure justifiée (certificat du décès du stagiaire ou de ses ascendants et descendants directs, arrêt maladie/accidents du stagiaire, arrêt maladie, accident du stagiaire, certificat médical).

En cas d'abandon, nous consentons à rechercher et comprendre les causes pour une amélioration continue de l'offre proposée.

### En cas de rupture :

La référente pédagogique contactera le stagiaire pour recueillir les raisons de l'abandon du stagiaire.

En fonction des raisons de l'abandon :

-- Si une solution peut être trouvée le stagiaire peut réintégrer la formation

En cas de rupture par le bénéficiaire la formation effectuée est dû. La somme versée ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement.

Des exceptions seront consenties en cas de force majeure justifiée (certificat du décès du stagiaire ou de ses ascendants et descendants directs, arrêt maladie/accidents du stagiaire, arrêt maladie, accident du stagiaire, certificat médical). Nous consentons à rechercher et comprendre les causes pour une amélioration continue de l'offre proposée.

### Documents de références :

- Recueil de l'abandon du stagiaire
- Gestion d'abandon des stagiaires

### Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

### Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

En conséquence, le Client s'interdit de céder, copier, fusionner les données avec d'autres fichiers, reproduire en totalité ou en partie, même gratuitement, les données ou fichiers qui auront pu être mis à sa disposition par SMART UP Formation

SMART UP Formation | 5 rue des pommiers WOIPPY 57140 | Numéro SIRET : 95155357700028 |

Numéro de déclaration d'activité : 44570462257 (auprès du préfet de région de : Grand Est)

*Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.*

## SMART UP Formation

5 rue des pommiers

57140 WOIPPY

Email : [contact@smartup-formation.com](mailto:contact@smartup-formation.com)

Tel : +33789261312

**SMART UP**  
FORMATION

Ces données et fichiers ne peuvent en aucun cas être revendus ou mis à la disposition du public sous quelque forme que ce soit, y compris électronique.

Le Client s'engage à ne pas utiliser les données, informations ou fichiers fournis par SMART UP Formation, en dehors du cadre contractuel que les parties ont pu définir entre elles.

Le Client est responsable de l'utilisation des données et fichiers qui ont pu être mis à sa disposition.

SMART UP Formation se réserve le droit en cas d'irrespect de cette clause par le Client de solliciter l'indemnisation du préjudice subi.

### Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société SMART UP Formation sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société SMART UP Formation s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

En adhérant à ces CGV, le Client reconnaît avoir pris connaissance de notre politique de protection des données personnelles et consent à ce que SMART UP Formation collecte et utilise ces données.

### Confidentialité

Les parties s'engagent à garder la confidentialité quant aux informations et documents échangés concernant l'autre partie durant les prestations, de quelle que nature qu'ils soient (économiques, commerciaux, techniques, matériel pédagogique...).

### Responsabilité

Toute inscription à une prestation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable, lequel est porté à sa connaissance.

Le cabinet de formation ne peut être tenu responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

Il appartient au client/stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de la tenue de la prestation.

### Témoignages

Le Client autorise SMART UP Formation à mettre le logo de son entreprise, son prénom et son témoignage ou celui de ses collaborateurs sur les sites Internet et les réseaux sociaux de l'organisme de formation.

Si le Client ne souhaite pas voir son prénom et son témoignage apparaître, il devra en avvertir SMART UP Formation par mail à [contact@smartup-formation.com](mailto:contact@smartup-formation.com)

## SMART UP Formation

5 rue des pommiers

57140 WOIPPY

Email : [contact@smartup-formation.com](mailto:contact@smartup-formation.com)

Tel : +33789261312

**SMART UP**  
FORMATION

### Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société SMART UP Formation et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.